



Village de Pointe-Fortune

CONVOCAATION

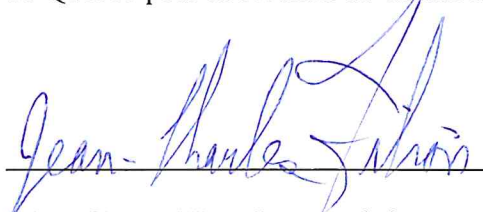
Par la présente, tous les membres du conseil du Village de Pointe-Fortune sont convoqués à une séance ordinaire du conseil, au lieu ordinaire des séances du conseil, **LE LUNDI 9 JANVIER 2023, à 19h30 heures.**

Les points suivants seront discutés, à savoir :

ORDRE DU JOUR

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour.
2. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 décembre 2022.
3. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire pour l'adoption du budget 2023 du 14 décembre 2022.
4. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 14 décembre 2022.
5. Certificat de disponibilité de crédit et approbation des comptes payables au 31 décembre 2022.
6. Dépôt de la correspondance et des documents reçus.
7. Adoption du règlement 407-2023 remplaçant le règlement 395-2022 relatif aux frais de services au bureau municipal.
8. Adoption du règlement 408-2023 concernant le taux de la taxe foncière générale et autres taxes pour l'année financière se terminant le 31 décembre 2023.
9. Adoption du règlement 409-2023 concernant l'autorisation au greffier-trésorier de payer les dépenses incompressibles en 2023.
10. Approbation des conditions de travail des employés municipaux pour 2023.
11. Autorisation de paiement pour les travaux d'excavation de fossé sur la rue Tisseur.
12. Autorisation de paiement pour les frais reliés aux services techniques pour une demande de certificat d'autorisation dans le cadre du projet de rehaussement de la rue Réal-Larocque.
13. Certificat de disponibilité de crédit et approbation des comptes payables au 9 janvier 2023.
14. Approbation de la programmation (version numéro 4 corrigée) pour le transfert de la taxe d'accise sur l'essence 2019-2023.
15. Renouvellement du bail avec le ministère des Transports du Québec pour la location du terrain situé à l'entrée Est de la municipalité.
16. Autres Sujets.
17. Période de questions.
18. Levée de la séance.

05 janvier 2023


Jean-Charles Filion, directeur général